

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'autorité environr	nementale							
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :							
	1. Intitulé du projet								
Réalisation d'un forage d'eau de 60 m de	Réalisation d'un forage d'eau de 60 m de profondeur.								
2 Identification of	lu (ou des) maître(s) d'ouvrage ou	du (ou dos) pótitionnaixo(s)							
	o (oo des) Maille(s) a oovlage oo	do (oo des) permonnane(s)							
2.1 Personne physique Nom	Prénom								
	Henem								
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale	SCEA Mainguy Le Grand								
Nom, prénom et qualité de la personne	con timegay to charte								
habilitée à représenter la personne morale									
RCS / SIRET 5 1 0 7 6 3 7	2 5 0 0 0 1 5 Form	ne juridique SCEA							
Joian	nez à votre demande l'annexe	obligatoire n°1							
3. Categorie(s) applicable(s) du table	eau des seuils et criteres annexe a dimensionnement correspondant	l'article R. 122-2 du code de l'environnement et du projet							
N° de catégorie et sous-catégorie		u regard des seuils et critères de la catégorie es issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)							
27. Forages en profondeur, notamment	•	nement (ICPE) sous le régime de l'autorisation : le							
les forages géothermiques, les forages pour l'approvisionnement en eau, à	pétitionnaire doit, dans le cadre d'	'une modification du n, informer la Préfecture de son projet.							
l'exception des forages pour étudier la	La modification portant sur la réalisation d'un forage d'eau, l'information								
stabilité des sols.	modificative de l'installation prend la forme d'un dossier d'incidence comportant								
a) Forages pour l'approvisionnement en	les mêmes éléments que ceux relevant de la rubrique 1.1.1.0 de l'article R214-1 du Code de l'Environnement .								
eau d'une prof. > ou égale à 50 m.	du Code de l'Elvironnement.								
	4. Caractéristiques générales d	u projet							
Doivent être annexées au présent form	ulaire les pièces énoncées à la rul	brique 8.1 du formulaire							
4.1 Nature du projet, y compris les éve									
Réalisation d'un forage d'eau de 60 m de	profondeur pour les besoins en eau	d'un élevage porcin.							
Cet ouvrage vient remplacer un forage existant.									
	3								

4.2 Objectifs du projet
Alimentation en eau d'une exploitation agricole d'élevage porcin.
Objectif de production du nouveau forage d'environ 2 m3/h, 26 m3/j et 8500 m3/an.
4.3 Décrivez sommairement le projet
4.3.1 dans sa phase travaux
Foration d'un forage d'eau au moyen d'une foreuse sur chenille avec un compresseur annexe monté sur un camion.
Durée des travaux estimée à 2 jours maximum.
4.3.2 dans sa phase d'exploitation
L'ouvrage sera équipé d'une pompe immergée de type 4 pouces alimentée électriquement pour un débit max de 2 m3/h.

	almantis va (a) allan sha sita	alian la muaisla de l'i	٠ ١ ١ ١ ١ ١ ١ ١	1 11 a a
4.4 A quelle(s) procédure(s) admini La décision de l'autorité environner				
			(0) & &	
4.5 Dimensions et caractéristiques du	projet et superficie	globale de l'opératio	on - préciser le	es unités de mesure utilisées
Gran	deurs caractéristiq	ues		Valeur(s)
Corps du forage PVC 115/125 mm de	0 à 60 m avec crépir	nes à partir de 15 m	(en	115/125 mm
alternance avec de tubes plein)				0-10 m
Cimentation de 0 à 10 m.				
4.6 Localisation du projet				
Adresse et commune(s)	0			5149H
d'implantation	Coordonnees	géographiques ¹	Long. 2_°2	5'48"_ Lat. 47°48'36;"_
Parcelle ZH 49		ories 5° a), 6° a), b))	
Le bois joly	et c), 7°a), b) 9			
Commune de Saint-Marcel	38°; 43° a), b)	2°,13°, 22°, 32°, 34°,		
56140	l'article R. 122-			
	l'environneme			
	D : 1 1 1/		lana °	_'"_ Lat°'"_
	Point de dépo		_	
	Point d'arrivée		Long °	_'" Lat°'"_
	Communes tr	aversees:		
	Joianez à votre d	lemande les ann	exes n° 2 à d	6
4.7 S'agit-il d'une modification/exter	sion d'une installat	ion ou d'un ouvrag	e existant ?	Oui Non X
4.7.1 Si oui, cette installation	ou cet ouvrage c	ı-t-il fait l'objet d	'une évaluat	lion Oui Non
environnementale ?				Joi Non
4.7.2 Si oui, décrivez sommaireme				
différentes composantes de votre				
indiquez à quelle date il a été au	ionse !			

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	n Lequel/Laquelle ?		
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	X		Le projet est situé sur le zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique de type 2 des Landes de Lanvaux. La ZNIEFF est justifiée par une forte densité de landes et des bois. Le projet est implanté sur une parcelle agricole et l'environnement immédiat (500 m) est majoritairement agricole avec quelques habitations individuelles. Le projet ne prévois aucun impact sur cette zone naturelle.		
En zone de montagne ?		X			
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		×			
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X			
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		X			
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X			
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X			
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		×	La zone humide la plus proche est à environ 80 m au sud ouest du projet.		

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	×		Le projet se situe dans une commune couverte par le plan de prévention des risques inondation de l'Oust (arrêté préfectoral du 16 juin 2004) mais l'implantation du forage se situe en dehors des zones de prescriptions ou d'interdictions.
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		×	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	Site Natura 2000 le plus proche situé à plus de 10 km au sud du projet.
D'un site classé ?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	X		Nouveau forage destiné à un prélèvement potentiel de 26 m3/j d'eau souterraine, soit environ 8 500 m3/an sous réserve d'un débit suffisant.
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?			Impact très limité sur la ressource en eau du fait de la profondeur importante de l'ouvrage et du très faible prélèvement.
RESSOURCES	Est-il excédentaire en matériaux ?		X	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		×	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante: faune, flore, habitats, continuités écologiques?		X	
Milieu naturel			X	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	X	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	X	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	×	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	X	
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	X	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	X	
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	X	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X	

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?		×	
Cadre de vie / Population			\boxtimes	
6.2 Les incide approuvés				ont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou :
6.3 Les incide	ences du projet identifi	iées au	ı 6.1 so	nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui	Non X Si oui, décr	ivez les	quels :	

né un Pou - sé - le acc - les spé déc	A Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les et agatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de jointe annexe traitant de ces éléments): ur limiter l'impact des travaux sur le milieu environnant, les mesures suivantes seront mises en œuvre : deur sation du chantier par la pose de panneau et de grillage de prévention, matériel sera régulièrement entretenu et vérifié, et toutes les précautions seront prises pour éviter les déversements sidentels d'hydrocarbures notamment lors des phases de remplissage des réservoirs, se eaux de forage pendant les phases de foration seront canalisées au moyen d'un merlon qui sera mis en œuvre des forquement pour diriger celles-ci vers un bassin de décantation avant rejet vers le milieu superficiel. Le bassin de cantation a pour objet de piéger les matières en suspension par décantation des eaux de forage et de réguler les à ups hydrauliques.	
	7. Auto-évaluation (facultatif)	
	regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluat vironnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.	ion
	avaux de très faible importance ne nécessitant pas d'évaluation environnementale.	
	8. Annexes	
8.	1 Annexes obligatoires	
	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

۸ ۲	2 Autres	anneves	volontaireme	nt transmises	par le maître d	d'auvrage ai	nétitionnaire
Ο.,	z Aunes	ulliexes	voioniulienie	III II UIISIIIISES	bai le maille d	i ouvidae ot	, pellilonnalie

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet								
<u>-</u>									
	9. Engagement et sig	ingture.							
		<u> </u>							
Je certifie su	ur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	X							
Fait à	Saint Marcel	le, 09/10/2020							
Signature	Compall								



Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

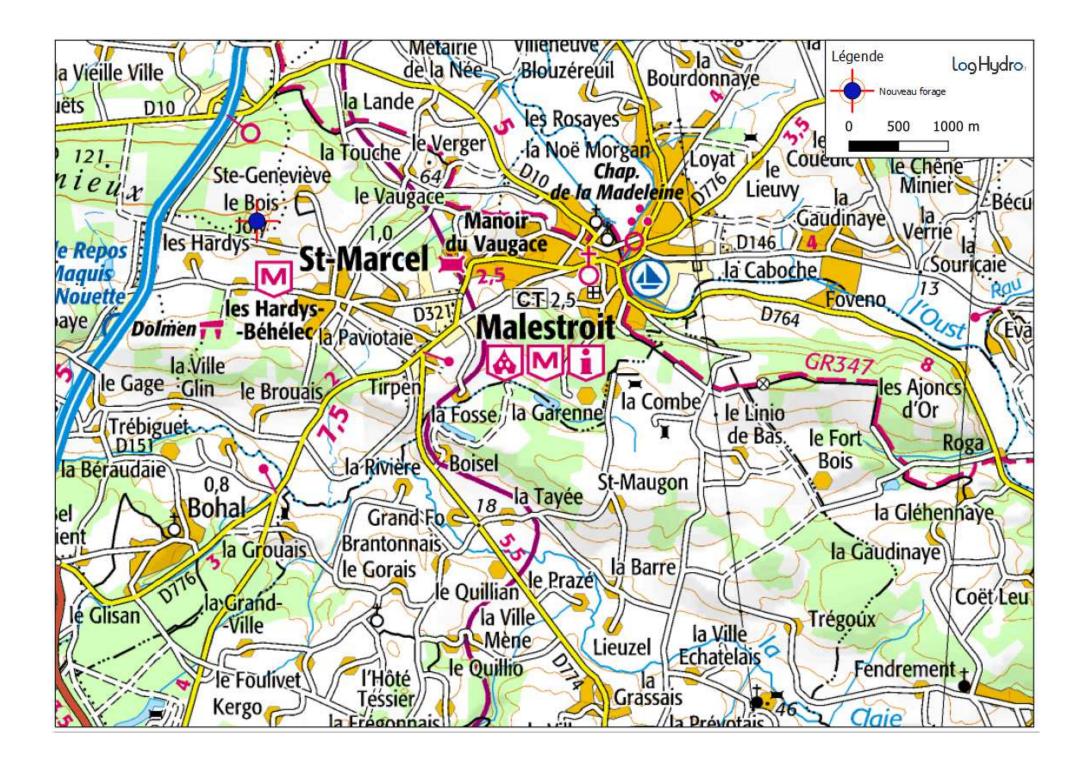
Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Personne phy	ysique
Adresse	
Numéro	Extension Nom de la voie Le bois joly
Code Postal	5 6 1 4 0 Localité Saint-Marcel Pays
Tél	Fax
Courriel	
Personne mo	orale
Adresse du si	
Numéro	Extensio Nom de la voie Le bois Joly
Code postal	5 6 1 4 0 Localité Saint-Marcel Pays France
Tél	629770510 Fax
Courriel	scea.bois.joly@orange.fr
Personne hat	bilitée à fournir des renseianements sur la présente demande
Nom	Mainguy Prénom Jacques
Qualité	Gerant
Tél	629770510 Fax
Courriel	scea.bois.joly@orange.fr

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

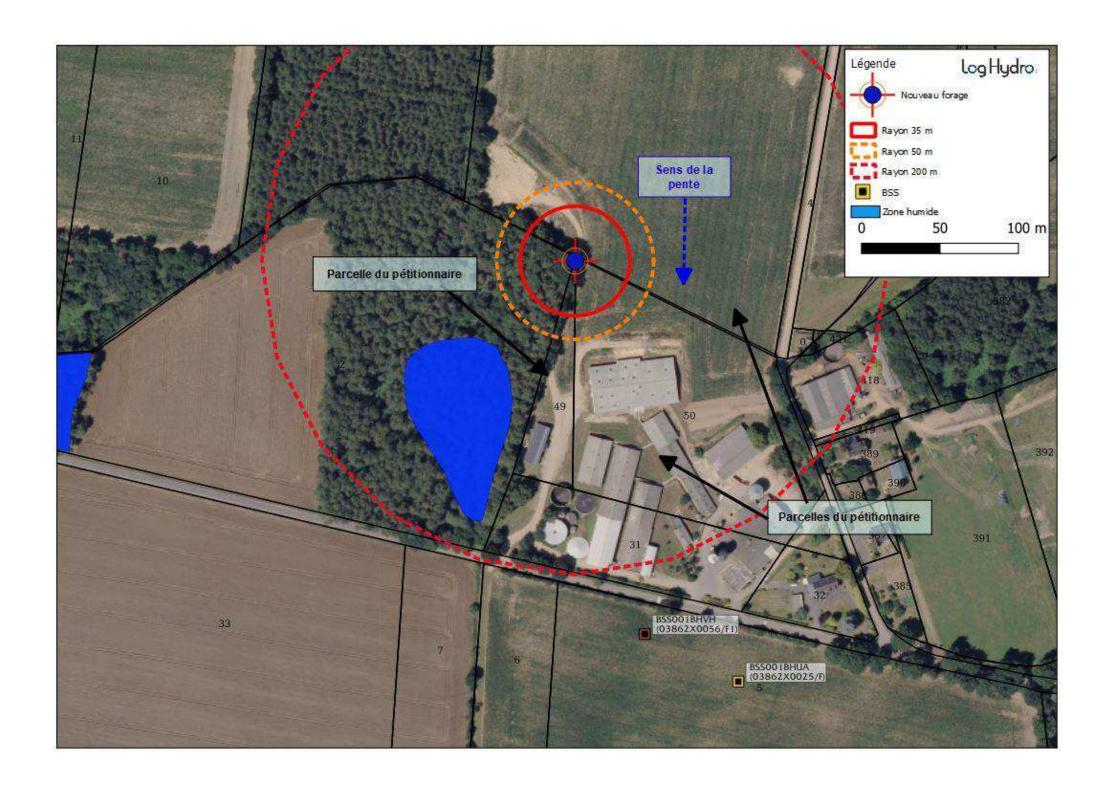
Co-maîtrise d'ouvrage

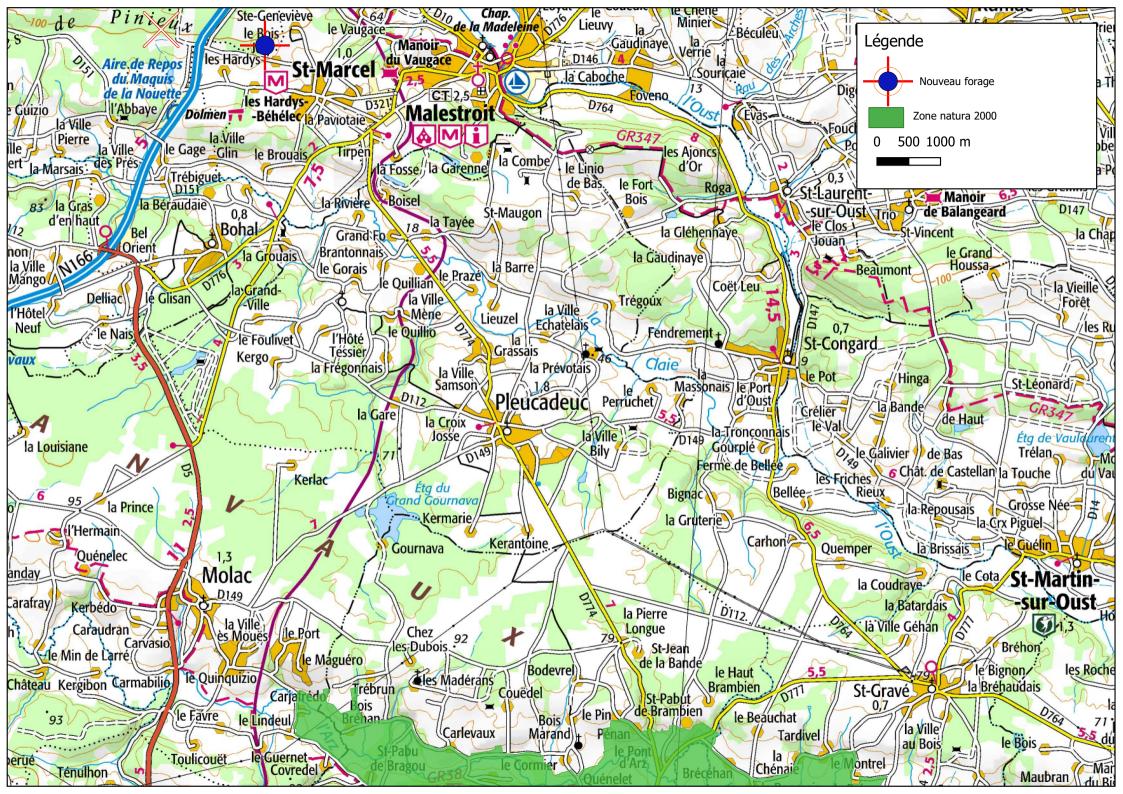


Annexe 5 : Photographies de la zone d'implantation









ATTESTATION de non épandage d'effluents d'élevage autour d'un projet de forage d'eau

O I
Je soussigné S.C.E.A. Maingry le grand
exploitant des parcelles N°
m'engage à ne pas épandre d'effluents d'élevage dans un rayon de 35 m ou 50 m si la parcelle es à l'amont du projet de forage de
En cas de changement de propriétaire ou locataire, la personne reprenant ces parcelles sera avertie de la présente convention,
A saint marcel
En date du1.6.10.5/2020
Signature: